

dent de notre cœur d'évêque en vous constituant en Fraternité régulière de Tertiaires Franciscains.

Votre digne et zélé Directeur, dans le compte-rendu qu'il Nous en a fait, porte à 50 le nombre des hommes et à 150 celui des femmes qui se sont enrôlés sous l'étendard de Jésus-Christ, à la suite du Patriarche Séraphique, qu'ils ont constitué leur père, leur gardien, et le modèle des vertus qu'ils veulent faire briller dans leur conduite. Que Dieu soit béni de ces heureux commencements, et qu'Il daigne répandre sur les hauteurs de notre ville, comme autrefois sur les sommets de l'Alverne, sanctifiés par les vertus de saint François, ses grâces de choix, ses bénédictions privilégiées et tous les témoignages de son amour et de sa divine protection ! Qu'il soit glorifié par le spectacle des vertus chrétiennes que vous donnerez au prochain pour le maintenir ou le ramener au sentier de ses devoirs !

Nous reposons les plus grandes espérances pour le bien dans la formation des diverses Fraternités du Tiers-Ordre au sein du diocèse. Ce qui s'est passé au temps de saint François en Italie, les exhortations pressantes tombées des lèvres de Notre St Père le Pape pour engager les fidèles du monde entier à s'enrôler dans ces pieuses associations, les fruits abondants de grâces et de salut obtenus depuis la réapparition du Tiers-Ordre voilà ce qui Nous engage à compter avec assurance que, les mêmes causes produisant les mêmes effets, Nous verrons bientôt, dans les deux paroisses de Notre-Dame et de St-Jean-Baptiste de Québec, se produire les heureux résultats que Nous avons constatés ailleurs. Rien ne contribuera plus puissamment à maintenir et à resserrer le lien de la divine charité qui doit exister entre les membres de la grande famille chrétienne, à empêcher le relâchement dans l'accomplissement des devoirs religieux, à diminuer la recherche avide du bien-être et du plaisir, à refréner les passions, à combattre le luxe, à faire disparaître l'égoïsme et à disposer les cœurs à la vraie charité pour les petits et les pauvres.

Cette institution franciscaine fera fleurir au milieu de vous, d'une manière plus parfaite encore, la foi, la piété, l'honnêteté des mœurs chrétiennes ; elle ramènera l'heureuse simplicité qui régnait autrefois dans nos familles, et tous les membres unis par les liens de cette Fraternité, sentiront sous peu les bienfaits attachés à une pareille association, au double point de vue des intérêts spirituels et temporels.